

- ALERTE - ESCROQUERIES À LA CARTE BANCAIRE ÎLE DE TAHITI

Depuis environ 3 semaines de nombreux commerçants de Tahiti sont victimes d'escroqueries à la carte bancaire via la technique de vente à distance.



1 - Contexte

De par son aspect pratique et rapide, le paiement par carte bancaire est devenu le mode de paiement le plus répandu en particulier dans les contrats de vente à distance (VAD).

Depuis la fin du mois d'octobre 2021 un nombre croissant de commerces polynésiens est victime d'escroqueries inédites sur l'île. Les escrocs semblent opérer uniquement sur l'île de Tahiti.

2 - Préjudice

Une quinzaine de commerces a déjà été victime et le préjudice s'élève, à ce jour, à plusieurs millions de francs. Des dizaines d'enseignes ont été contactées par les escrocs.

3 - Mode opératoire

L'escroc contacte téléphoniquement le commerçant. Il prétend arriver de métropole et se trouver en situation de quatorzaine. Il explique ne pas pouvoir se déplacer et amène le commerçant à lui proposer d'effectuer un paiement de la marchandise à distance. L'escroc passe donc sa commande via une adresse mail et effectue des paiements par carte bancaire.

Une fois le paiement effectué (et la confirmation de la banque reçue), le commerçant valide la vente et remet la marchandise à des complices de l'escroc (sur place ou en livraison).

Quelques heures ou quelques jours plus tard, le paiement est annulé par la banque ou l'intermédiaire du fait que la carte bancaire est fautive. Le commerçant ne se voit pas créditer le montant de la vente (voire se voit débiter le montant déjà encaissé)

En fonction du niveau de sécurité lié à la vente à distance, certains commerçants n'ont toujours pas été débités car la carte n'a pas encore été identifiée comme fautive par la banque émettrice.

4 - Typologie des commerces ciblés

Les commerces visés sont de tout ordre et les marchandises convoitées sont diverses : véhicules, électroménager, téléphonie, informatique, vins et spiritueux, voyages ...

5 - Typologie des auteurs

L'appelant initial se présente généralement comme un métropolitain. Le ou les "coursiers" qui récupèrent la marchandise sont généralement des polynésiens.

RECOMMANDATIONS :

- Ne pas accepter de paiement à distance dès lors qu'il correspond à la manière d'opérer présentée ci-dessus ;
- Être particulièrement vigilant aux mails utilisés pour converser avec l'acheteur ;
- Vérifier scrupuleusement la ou les pièces d'identité fournies et leur corrélation avec les mails envoyés et les personnes réceptionnant les marchandises achetées ;
- En cas de doute sur une VAD, contacter sa banque pour de plus amples informations ;
- Prendre toutes les informations possibles sur les personnes réceptionnant la marchandise et éventuellement les véhicules utilisés ;
- Signaler les faits à la gendarmerie (demander d'informer la brigade des recherches de Faa'a).